

collectif
article 67

Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN
Candidat à l'élection présidentielle
11, quai Anatole France
75007 PARIS

Paris, le 29 février 2012

Cher Monsieur,

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle de 2012 et vous serez très certainement amené, à l'occasion de la campagne électorale, à prendre position sur les prérogatives conférées par la Constitution de la Vème République au Président de la République.

Comme vous le savez peut-être, le Collectif article 67, qui rassemble des juristes, des avocats et des professeurs de droit, ainsi que l'association Anticor, anime depuis de longs mois une large réflexion sur la réforme du statut juridictionnel du Chef de l'Etat.

L'actualité judiciaire récente, à laquelle les signataires ont été parties prenantes, a largement démontré les lacunes de ce statut qui accorde sans aucun contrepoids au Président de la République (voire à ses proches collaborateurs) pendant toute la durée de son mandat une immunité absolue pour les actes illégaux dont il serait l'auteur ou le bénéficiaire et dans le même temps lui reconnaît l'entière jouissance de toutes les prérogatives d'une partie civile pour les actes dont il serait victime, et ce malgré les liens et pouvoirs institutionnels indiscutables dont il dispose et qui pourraient influencer sur le cours d'une justice qui se doit dans un Etat démocratique de rester indépendante, juste et équitable.

C'est la raison pour laquelle nous sommes donc amenés à vous demander, en votre qualité de candidat :

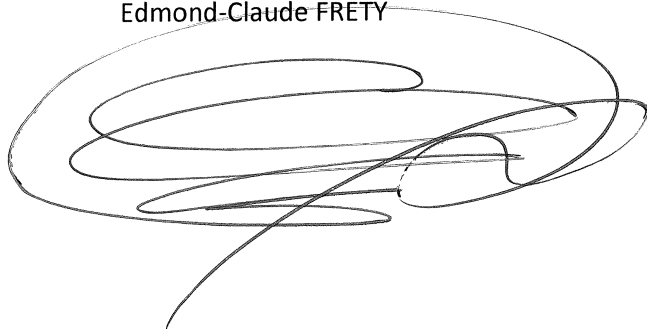
- s'il vous apparaît nécessaire de réformer le statut juridictionnel du Chef de l'Etat, tel qu'il existe depuis la réforme constitutionnelle de 2007,
- la nature du statut que vous souhaiteriez mettre en place après votre élection, tant au regard de la responsabilité pénale que de la responsabilité politique du Président de la République.

Nous vous demanderons de bien vouloir nous autoriser à publier votre texte dans son intégralité, sans aucun commentaire, avec ceux qui nous seront adressés par les autres candidats, cette publication pouvant être faite sur le site du Collectif (www.collectif-article-67.fr) ou dans une brochure diffusée par internet ou par voie de presse.

Nous vous remercions à l'avance de votre réponse.

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Edmond-Claude FRETU

A complex, circular handwritten signature in black ink, consisting of multiple overlapping loops and lines.

Philippe GONZALEZ de GASPARD

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'P' and several sweeping, connected strokes.